

COURS 8

Chapitre 6 : Fait partie du polythéisme de porter un anneau ou un fil pour repousser un mal ou le prévenir

1) Introduction et rappel du précédent cours

L'auteur a cité un verset et trois ahadith dans ce chapitre. Nous avons vu dans le dernier chapitre que l'Imam Muhammad Ibn 'Abd Al Wahhab رحمه الله a cité différents chapitres sur le Tawhid, (comment concrétiser le Tawhid, les bienfaits du Tawhid, la récompense de ceux qui ont concrétisé le Tawhid...), sur le Shirk et sur le fait qu'il faille appeler au Tawhid.

Le dernier chapitre vu était donc l'explication de *La ilaha illa Allah* et ses sept (ou huit) conditions et l'explication de ce qu'est le Tawhid. Ceci était une explication générale de ce qu'est le Tawhid.

A partir de ce chapitre, nous allons avoir une explication plus détaillée de ce qu'est le Tawhid.

Les savants disent qu'il y a deux façons d'expliquer une chose : soit en la définissant par son essence, soit par son opposé. Ainsi, pour expliquer ce qu'est le Tawhid, on peut soit expliquer ce qu'est le Tawhid, soit expliquer son opposé : le Shirk. En connaissant le Shirk, on connaît le Tawhid.

2) Les 3 catégories de gens face aux causes

A l'époque du Prophète صلى الله عليه وسلم, les arabes avaient pour habitude de porter des bracelets, des anneaux, des colliers, comme des amulettes sur eux ou dans leurs habitations afin de se protéger contre un mal qui peut les atteindre ou pour repousser ce mal. Ceci constitue un acte de polythéisme mineur.

On distingue trois catégories de gens face aux causes.

1. Il y a ceux qui renient totalement les causes, ainsi que la sagesse. C'est le cas des *Jabria* et des *Ash'ari*.
2. Puis, il y a ceux qui exagèrent concernant les causes, en faisant des causes non légiférées. C'est le cas des *soufis* et leurs semblables.
3. Puis, le juste milieu, la croyance de *Ahl-As-Sunna*, croit aux causes, au fait qu'elles peuvent repousser les choses. Mais ils affirment qu'une chose est une cause seulement si Allah عز وجل ou le Prophète صلى الله عليه وسلم a décidé qu'elle était une cause, que cette cause soit légiférée ou universelle.

Une cause légiférée peut être une roqya, ou le Coran, ou le miel par exemple. Une cause universelle comporte tout ce qui est un médicament. Par exemple, lorsqu'on a soif, on boit de l'eau.

3) Le jugement de porter un anneau

On peut énoncer trois situations.

Première situation : le fait de croire que porter cet anneau va repousser le malheur, ou apporter un bienfait, et qu'Allah n'a pas d'incidence sur cela. Ceci est du grand polythéisme, cela fait donc sortir de l'Islam. En effet, celui qui croit cela estime que l'anneau a le même pouvoir qu'Allah concernant *Tawhid Ar-Rouboubiya*, il a associé Allah.

Deuxième situation : le fait de croire que porter cet anneau est une cause pour repousser le mal (ou apporter un bienfait), mais notre cœur serait attaché à cet anneau, en croyant que cela apporte la guérison. Au lieu d'accrocher son cœur à Allah, on s'accroche à cette chose. Ceci est du polythéisme mineur.

La meilleure attitude du monothéiste est qu'il fasse une cause légiférée, mais que son cœur reste attaché à Allah, et non pas à cette cause.

Comment savoir qu'une cause est une cause légiférée ?

→ Soit à travers la voie légiférée, c'est-à-dire la Révélation ou la Sunnah du Prophète صلى الله عليه وسلم, comme le Coran, ou comme le miel.

Allah dit dans Sourate Al-Isra :

وَنُنَزِّلُ مِنَ الْقُرْآنِ مَا هُوَ شِفَاءٌ وَرَحْمَةٌ لِّلْمُؤْمِنِينَ ۚ

Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants

→ Soit avec l'expérience. Par exemple, on a déjà été malade, on a eu recours à un remède et on sait que ce remède est efficace sur nous. Ceci est une cause universelle, approuvée par l'Islam.

Le Sheykh Muhammed Ibn 'Abd Al-Wahhab donne le jugement de porter des anneaux, des amulettes, et dit que ceci est donc du polythéisme.

Les gens de science disent que le fait de prendre tout ce qui n'est pas considéré par Allah comme étant une cause, est du polythéisme majeur. Comme ceux qui prennent les anneaux, les amulettes comme cause, cela n'est pas une cause légiférée. Et cela peut mener au polythéisme majeur.

Les causes qui mènent au polythéisme majeur sont le polythéisme mineur.

4) Explication du premier Verset

Allah dit, au **verset 38 de la Sourate Az-Zumar** :

وَلَيْنِ سَأَلْتَهُمْ مَنْ خَلَقَ السَّمُوتِ وَالْأَرْضَ لَيَقُولُنَّ اللَّهُ ۚ قُلْ أَفَرَأَيْتُمْ مَا تَدْعُونَ
مِنْ دُونِ اللَّهِ إِنْ أَرَادَنِيَ اللَّهُ بِضُرٍّ هَلْ هُنَّ كَاشِفَتُ ضُرَّهُ ۚ أَوْ أَرَادَنِي بِرَحْمَةٍ
هَلْ هُنَّ مُمْسِكَتُ رَحْمَتِهِ ۚ قُلْ حَسْبِيَ اللَّهُ ۚ عَلَيْهِ يَتَوَكَّلُ الْمُتَوَكِّلُونَ

Si tu leur demandais: « Qui a créé les cieux et la terre ? », Ils diraient assurément: « Allah. » Dis: « Voyez-vous ceux que vous invoquez en dehors d'Allah; si Allah me voulait du mal, est-ce que [ces divinités] pourraient dissiper Son mal ? Ou s'Il me voulait une miséricorde, pourraient-elles retenir Sa miséricorde ? » -Dis: « Allah me suffit: c'est en Lui que placent leur confiance ceux qui cherchent un appui. »

Le Prophète صلى الله عليه وسلم s'adresse aux gens de Mecca quand il dit :
“**Voyez-vous ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ?**”, il parle des fausses divinités, comme les pierres, les arbres, les statues...

Ce verset nous montre que les polythéistes, dans leur croyance, ont cru que leurs fausses divinités avaient la capacité de repousser un mal, c'est pour ça qu'ils les adoraient avec Allah سبحانه وتعالى.

Ils savaient qu'Allah les avait créés, qu'Il leur accordait leur subsistance, donc ils l'unifiaient dans le *Tawhid Ar-Rouboubiya*, mais ils associaient leur divinité à Allah dans l'unicité de l'adoration. Ils invoquaient autre qu'Allah.

Le fait d'associer Allah dans leur invocation fait tomber dans le polythéisme majeur.

Le Tawhid est divisé en trois catégories. L'Unicité de la Seigneurie implique l'Unicité de l'Adoration. Si on associe à Allah dans l'adoration, alors on L'associe aussi dans la Seigneurie et vice-versa et cela est aussi valable dans le Tawhid des Noms et Attributs.

Les polythéistes de Quraysh dont il est question dans le verset, n'ont pas associé Allah dans la Création, dans la Seigneurie, mais ils L'ont associé dans le fait d'invoquer autre qu'Allah, et cela fait tout de même d'eux des polythéistes.

Cela prouve le fait que de reconnaître qu'Allah est uniquement le Créateur, qu'Il est le Gérant de l'univers, qu'Il donne la subsistance, ne fait pas entrer en islam.

Allah dit également, dans **Sourate An-Nahl verset 53** :

وَمَا بِكُمْ مِّنْ نُّعْمَةٍ فَمِنَ اللَّهِ ثُمَّ إِذَا مَسَّكُمُ الضُّرُّ فَإِلَيْهِ تَجْأَرُونَ

Et tout ce que vous avez comme bienfait provient d'Allah. Puis quand le malheur vous touche, c'est Lui que vous implorez à haute voix.

Les mushrikin, quand une calamité s'abat sur eux, ils reviennent à Allah, ils L'implorent. Puis quand ce mal est dissipé, ils retournent à leur polythéisme et associent des divinités à Allah.

C'est pourquoi le Sheykh Muhammed Ibn 'Abd Al-Wahhab dit que les polythéistes de nos jours sont pires que les polythéistes des temps anciens.

5) Explication du premier Hadith

Imran Ibn Husayn, rapporte que le Prophète صلى الله عليه وسلم vit un homme portant au poignet un anneau de cuivre, il lui demanda : « **Qu'est-ce que cela ?** »

L'homme répondit : « C'est contre la faiblesse. »

Le Prophète صلى الله عليه وسلم dit alors : « **Débarresses-en toi car cela ne t'apportera que surplus de faiblesse et si tu meurs en portant cet anneau tu ne connaîtras jamais le succès** » **(Rapporté par l'Imam Ahmed)**

Ce premier hadith a été rapporté par l'Imam Ahmed, par Ibn Maja, par Tabarani, par Ibn Hibban. Cheikh Ibn Baz رحمه الله a dit que la chaîne de transmission de ce hadith est bonne, mais cheikh Al Albani رحمه الله a dit qu'il était faible.

Le compagnon portait un anneau en cuivre, qui tend vers la couleur jaune. Le Prophète صلى الله عليه وسلم demanda alors ce que c'est ? Il n'a pas posé cette question pour demander réellement ce que c'était, mais il était en colère contre ce compagnon.

Les savants disent que *Al-Wahina* est une maladie qui touche les os du dos jusqu'aux bras, telle que l'arthrite. Le compagnon, dans le hadith, a donc porté l'anneau pensant qu'il allait le protéger. Or, le Prophète صلى الله عليه وسلم lui a dit de s'en débarrasser car en faisant cela, le compagnon était tombé dans le polythéisme mineur.

Dans une autre chaîne de transmission rapporté par Al Hakim, il dit être entré chez le Prophète صلى الله عليه وسلم avec un anneau de cuivre dans sa main, et le Prophète صلى الله عليه وسلم lui a dit : « **Enlève la** ».

Dans la version de Ibn Husayn, il est dit que celui qui porte l'anneau est un homme, or, dans cette version, il est dit que c'est Ibn Husayn lui-même qui portait l'anneau.

Cela prouve alors que les compagnons ne connaissaient pas tous les jugements. La preuve étant, un des compagnons est tombé dans le polythéisme sans le savoir. Ainsi, le Prophète صلى الله عليه وسلم lui a ordonné de le retirer.

On apprend également par ce hadith, que lorsqu'on voit un *munkar* -un acte détestable ou blâmable-, on doit le changer avec sa main, sa langue ou son cœur.

Le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit : **“Tu ne connaîtras jamais le succès”**. Ici, la négation comprend deux choses : il s'agit du succès absolu (le fait d'entrer au Paradis, et d'être préservé de l'Enfer. Il lui a donc dit en agissant ainsi, il n'entrera pas au Paradis. Cela concerne les personnes qui sont tombées dans le polythéisme majeur, en croyant que l'anneau peut être bénéfique indépendamment de la volonté d'Allah.

La négation porte également sur l'absence totale de réussite : croire qu'un anneau peut contrer, alors qu'Allah ne l'a pas recommandé, ceci n'est donc pas une cause légiférée, c'est donc du polythéisme mineur. Ainsi, celui qui le commet peut être châtié par Allah, s'il ne lui pardonne pas ce péché.

6) Explication du deuxième Hadith

L'Imam Ahmad rapporte que le Prophète صلى الله عليه وسلم a dit : **“Quiconque s'attache à une amulette, qu'Allah fasse en sorte que ses projets n'aboutissent pas. Et quiconque s'attache à un coquillage qu'Allah ne le laisse pas goûter au repos.**

Dans une autre version il صلى الله عليه وسلم dit : **“Quiconque porte une amulette aura commis un acte de polythéisme.”**

Le terme “s'attacher” englobe le fait d'accrocher l'amulette à son cou, mais aussi on parle de l'attachement au cœur .

Selon les linguistes de la langue arabe, le fait de rajouter une lettre à un verbe, ajoute un surplus dans le sens de ce verbe. Par exemple, *halaka* signifie “porter” et *tahalaka* signifie porter et y attacher son cœur. Et dans le hadith il est dit *tahalaka*. On parle donc ici de l'attachement du cœur à cet objet.

“*At-tamima*” désigne une amulette. A l’époque des Arabes, on attachait des amulettes, des bracelets, des fers à cheval, ou des mains de fatma aux cous des enfants ou à leur porte, croyant que cela chasse les méfaits du mauvais œil. Le fait de le porter et de croire que c’est une cause est du polythéisme mineur, or Allah ne l’a pas décrété.

Et *Al-Wadaha* désigne les coquillages. Les gens enfilait des coquillages dans un fil et les attachaient autour de leurs mains ou de leur cou, pensant que cela portait bonheur.

Il est dit dans le hadith : **“Quiconque porte une amulette aura commis un acte de polythéisme”**. L’histoire derrière cette histoire est que neuf hommes sont venus voir le Prophète صلى الله عليه وسلم pour lui prêter allégeance, sauf un, qui cachait une amulette dans sa poche. Le Prophète صلى الله عليه وسلم lui a dit : **“Tu as une amulette.”**, alors l’homme la sortit de sa poche, et craqua l’amulette. Cela prouve la prophétie de Muhammad صلى الله عليه وسلم qui a vu cette amulette et refusa l’acte d’allégeance avant que celle-ci ne soit détruite.

7) Explication du dernier hadith

Ibn Abu Hatim a rapporté de Hudhayfa رضى الله عنه : “Il vit un homme porter au poignet un fil censé le protéger contre la fièvre, Hudhayfa le lui a arraché et récita la parole d’Allah :

وَمَا يُؤْمِنُ أَكْثَرُهُمْ بِاللَّهِ إِلَّا وَهُمْ مُشْرِكُونَ

Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en lui donnant des associés.

Il y a un autre hadith rapporté par Hudhayfa qui est proche de ce hadith, qui a été rapporté Ibn Abi Shaybah avec une chaîne de transmission authentique, où Hudhayfa est parti rendre visite à un malade, qui un fil autour de son poignet. Il lui dit alors : **“Si tu meurs dans cet état, avec ce fil autour de ton poignet, alors je ne prierai pas sur toi.”** (sous entendant, qu’il serait mort polythéiste).

Ce hadith montre que les pieux prédécesseurs, quand ils voyaient un acte blâmable ils le changeaient avec leurs mains. Et cela rentre dans le hadith : **“Celui qui voit un acte blâmable qu’il le change, soit par la main, s’il peut, soit par la langue, soit par le cœur.”**

Concernant le verset : **“Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en lui donnant des associés.”** Il est question de ceux qui croient en l'Unicité d'Allah dans la Seigneurie, mais L'associe dans l'Adoration. Croire uniquement en l'Unicité de la Seigneurie ne fait pas entrer en Islam. Il faut croire aux trois types d'Unicité : dans la Seigneurie, dans l'Adoration et dans les Noms et Attributs. Les trois fonctionnent ensemble.

Les compagnons, quand ils voyaient un acte de polythéisme mineur, utilisaient un verset concernant le polythéisme majeur, comme l'a fait Hudhayfa.

[Fin du Cours]

Ô Allah, prie sur Mohammed et sur la famille de Mohammed comme Tu as prié sur Ibrâhim et sur la famille de Ibrâhim, Tu es certes digne de louange et de glorification. À Allah, Bénis Mohammed et la famille de Mohammed comme Tu as béni Ibrâhim et la famille d'Ibrâhîm, Tu es certes digne de louange et de glorification.

Fin du PDF sur le huitième cours de Kitab At-Tawhid, expliqué par notre frère Bouziane Abou Souhail.